

## Appel à Projets « Fonds d’amorçage recherche »

L’AFRCP financera en 2020/21 un projet de recherche sur le cancer du pancréas.

1/ Le financement d’un montant de 10 000 € sera réservé à un chercheur **non-statutaire**, ou à un doctorant ou post-doctorant (pouvant fournir un justificatif d’un financement personnel couvrant intégralement la période de cet appel à projet), basé dans un laboratoire français.

2/ Le bureau de l’AFRCP, potentiellement aidé d’experts externes si nécessaire, procédera à la sélection des lauréats.

3/ Le financement, accordé pour une durée de 1 an à partir de sa prise d’effet, peut être utilisée pour du fonctionnement, des prestations de service et/ou du petit équipement et ne pourra pas être utilisé pour financer des salaires ou des dotations (type master par exemple) ainsi que des frais de gestion, de publication ou de mission.

4/ Une attention particulière sera portée aux projets intégrant l’utilisation d’une technique « innovante ». Le financement pouvant être associé à une prestation de service réalisée par une société externe.

4/ Le dossier devra obligatoirement être rédigé selon un dossier-type à télécharger à partir du site de l’AFRCP : <http://afrcp.org/fr/>

Le dossier comprendra entre autres:

- Un résumé grand public (1 page maximum)
- Un projet scientifique (3 pages maximum)
- Un CV du porteur incluant les principales publications (2 pages maximum)
- Une annexe financière (1 page maximum)

4/ Les dossiers devront être envoyés à l’adresse suivante:

[nicolas.ionckheere@inserm.fr](mailto:nicolas.ionckheere@inserm.fr)

5/ Les dossiers devront être envoyés au plus tard le:

**Mardi 30 juin 2020**